**Bernard Friot, *Le travail, enjeu des retraites*, La Dispute, coll. « travail et salariat », 2019, 219 p.**

Introduction et conclusion : jan 2019 ; corps de texte : 2010

**Fiche proposée par Fabien**

**La pensée de Friot condensée en un seul petit ouvrage ! Attention risque de décolonisation mentale ! En prime : des propositions concrètes. Ouvrage de 2019 toujours d’actualité.**

Table des matières

[1. Constats 1](#_Toc91841406)

[2. Comprendre le déjà-là émancipateur : les institutions salariales 2](#_Toc91841407)

[3. Se désintoxiquer des mesures et arguments contre-révolutionnaires 3](#_Toc91841408)

[3.1. Pouvoir d’achat contre salaire 3](#_Toc91841409)

[3.2. Revenu contre salaire 3](#_Toc91841410)

[3.3. Solidarité avec les victimes contre institutions salariales 4](#_Toc91841411)

[3.4. Emploi contre salaire et employabilité contre qualification 4](#_Toc91841412)

[3.5. L’argument démographique 5](#_Toc91841413)

[4. Concepts et raisonnements économiques 5](#_Toc91841414)

[4.1. Valeur travail, capitalisme et profit 5](#_Toc91841415)

[4.2. Travail 5](#_Toc91841416)

[4.3. Richesse 5](#_Toc91841417)

[4.4. Propriété lucrative 6](#_Toc91841418)

[4.5. Investisseurs 6](#_Toc91841419)

[4.6. Transfert de monnaie contre transfert de valeur : 6](#_Toc91841420)

[4.7. Le bonheur au travail des retraités 7](#_Toc91841421)

[4.8. La qualification personnelle 7](#_Toc91841422)

[4.9. Cotisation ou impôt pas intrinsèquement bons ou mauvais 9](#_Toc91841423)

[5. Ne pas se tromper de combat et de mots d’ordre 9](#_Toc91841424)

[5.1. Se battre pour récupérer l’argent est vain car c’est le pouvoir sur le travail qui compte 9](#_Toc91841425)

[5.2. Contre le revenu d’existence garanti / de base / universel 9](#_Toc91841426)

[6. Solutions : principes 9](#_Toc91841427)

[7. Solutions concrètes 11](#_Toc91841428)

[7.1. Proposition pour les retraités 11](#_Toc91841429)

[7.2. Réseau + syndicats à rajouter à la qualification par le grade et le salaire 11](#_Toc91841430)

[7.3. Salaires et cotisations 11](#_Toc91841431)

[7.4. Sécurité sociale de l’alimentation 12](#_Toc91841432)

[7.5. Autres sécurités sociales sectorielles 12](#_Toc91841433)

# Constats

* **La pratique capitaliste du travail ampute les personnes d’une part essentielle de leur vie**:
* « la désastreuse pratique capitaliste du travail, qui fait de celui-ci une réalité extérieure aux personnes » : « il faut y entrer, et on en est sorti ». Elle réalise « l’amputation d’une part essentielle de la vie : la responsabilité économique », « compensée par des lots de consolation : s’agissant des retraités, l’exaltation des liens sociaux ». « Ces lots de consolation (…), les femmes ont entrepris de s’en débarrasser». « Les humains se trouvent ainsi dépossédés de tout pouvoir sur ce qui constitue la vie même: la construction de notre monde, en négociation avec la nature et tous les autres vivants, par le travail dans sa double dimension abstraite et concrète. Pire, cette dépossession est doublée d’une menace », celle de « la productivité fondée sur l’élimination du travail vivant. »
* « **Le capitalisme tient ses deux promesses : créer des marchandises et exploiter les personnes**, et leurs effets conjugués sont devenus insupportables. Le constat d’une consommation plus large ne compense plus l’expérience amère de l’incertitude, du désintérêt, du mépris et de la fatigue au travail, d’autant que le doute s’est installé à propos de produits dont le caractère toujours plus marchand altère la qualité ou la finalité. »
* **Lutte des classes autour des retraites au sein même de la répartition**:
* « C’est en réalité à l’intérieur des régimes de retraite par répartition que se mène la lutte des classes. D’un côté, (…) la répartition assure le revenu différé d’un stock de cotisations passées : c’est essentiellement l’AGIRC-ARRCO. (…). De l’autre côté, la répartition organise le salaire continué d’une pension qui remplace un salaire de référence (…) : 240 milliards sur les 320 milliards de pensions de retraite. » « Ce n’est pas autour du revenu différé que s’est construit le système de pensions, mais autour de son contraire, le salaire continué ». « Ce salaire continué, *calculé sans tenir compte des cotisations* (…) représente aujourd’hui les *trois quarts* des pensions(…). Seule une petite minorité de régimes calculent la pension comme le revenu différé d’un cumul de cotisations. »
* « C’est *contre* ce « nous avons cotisé, nous avons droit**»** de la solidarité intergénérationnelle que les révolutionnaires de 1946 ont créé le régime général et celui des électriciens-gaziers, en s’inspirant du régime des fonctionnaires (…) en leur garantissant un taux de remplacement d’un salaire de référence. »
* **Solidarité capitaliste contre solidarité communiste** :
* « La solidarité capitaliste (…) repose sur un postulat : les personnes ne peuvent être rémunérées que sur leur temps ou leurs activités validés comme productifs. [Il y a] acceptation de l’extériorité du travail aux personnes. (…) Celles qui ‘n’ont pas de travail’ bénéficient alors de la solidarité de celles qui, pour un temps, ‘en ont’. »
* « La solidarité communiste ne désarme pas devant l’extériorité du travail dans le capitalisme, ce château fort chasse gardée d’une bourgeoisie qui entend garder le monopole de la définition, de la production et de la distribution de la valeur. La solidarité communiste est une solidarité d’égaux, tous reconnus comme producteurs par une qualification (et le salaire qui va avec) de 18 ans à la mort. (…) Le salaire doit devenir un droit politique ; la définition, la production et la distribution de la valeur, dirigées par les travailleurs eux-mêmes, doivent être fondées sur une pratique du travail vivant cohérente avec une vie harmonieuse de notre espèce sur la planète. »

# Comprendre le déjà-là émancipateur : les institutions salariales

* **Ce qui est révolutionnaire en 1946 ce n’est pas la sécu elle-même mais la mise en place d’institutions salariales**: « en France comme ailleurs, la Sécurité sociale a une origine patronale. (…) Elle n’offre en elle-même aucune prise pour la sortie du capitalisme. Par exemple, c’est évidemment en s’appuyant sur des régimes de Sécurité sociale que Macron, continuateur des « réformes » lancées par Rocard, entend réaffirmer la pratique capitaliste du travail : « défendre la Sécu » pour s’y opposer est un mot d’ordre vain. La subversion révolutionnaire de la Sécurité sociale s’est opérée en France en 1946 par la construction d’un régime général à la place des innombrables caisses patronales ». « Il s’est imposé comme régime unique, au taux de cotisation interprofessionnelle unique, géré par les travailleurs. Bref, le régime général est l’expression d’une classe – le salariat – en train de se construire comme classe pour soi, consciente de ses intérêts, dans la responsabilité économique et la capacité de changer les institutions du travail. Ce changement s’opère alors par l’attribution d’un salaire aux parents et d’un salaire continué aux retraités, et par la création d’un appareil de production de soins échappant à la logique du capital: financement de l’investissement hospitalier par subvention grâce à la hausse du taux de cotisation, et salaire à la qualification personnelle des soignants. Une telle mutation est bien sûr combattue férocement. »
* **Les mesures révolutionnaires de 1946** : « Croizat (…) fait des allocations familiales un salaire mensuel (225 heures d’OS de la métallurgie pour deux enfants) […contribuant] pour la moitié du salaire total dans les familles ouvrières dès 1947) : les parents ont droit au salaire. Il transpose dans le régime nouveau, pour les salariés du privé, les principes de la pension des fonctionnaires : les retraités ont droit à la poursuite de leur salaire de référence en fonction de leur carrière, et non pas de leurs cotisations. Plus tard, les gestionnaires ouvriers du régime général institueront à l’hôpital le salaire à la qualification personnelle, comme l’avaient fait en 1946 Thorez pour la fonction publique d’Etat ou Paul pour les électriciens et gaziers. (…) Ajoutons que, dans le branches où le rapport de force a été suffisant, comme la métallurgie, la chimie ou la banque, un « marché interne » a attaché indirectement la qualification du poste à la personne du travailleur en garantissant un niveau de qualification au moins égal en cas de changement de poste ou d’entreprise. Ce qu’il y a de commun à toutes ces mesures, c’est la sortie du salaire du carcan de l’emploi au bénéfice de son lien à la personne et non plus au poste de travail. » Il y a aujourd’hui « 17 millions de plus de 18 ans concernés par le salaire à la qualification personnelle. »
* « La **nouveauté inouïe de l’invention de la retraite** **avec salaire continué** est qu’elle a résolu le « problème de la vieillesse » en transformant les « vieux » en salariés. »
* **« L’unicité du régime et l’unicité du taux interprofessionnel de cotisation** sont une des grandes leçons d’efficacité dans la socialisation communiste de la valeur que nous laisse le régime général. »
* **Résumé du long mouvement vers le salaire à la personne, détaché de l’activité**: « La généralisation du salaire à la qualification personnelle, dans un salaire à vie institué comme droit politique de la personne, poursuit le long mouvement d’abstraction du salaire de la mesure de ce que la personne est en train de faire pour l’attacher à la qualification dont elle est porteuse, étant entendu que la qualification atteste non la capacité à produire des valeurs d’usage (travail concret) mais la contribution à la production de valeur économique (travail abstrait). Le salaire est la reconnaissance de ce que nous sommes du point de vue de la valeur et non pas de ce que nous faisons concrètement ».

# Se désintoxiquer des mesures et arguments contre-révolutionnaires

## Pouvoir d’achat contre salaire

* **Sens profond de la « Réforme » Rocard de 1991 :** « la contribution sociale généralisée [CSG] est inventée pour faire face aux « coûts de l’enfant » à la place d’une cotisation qui reconnaissait comme travail productif l’éducation des enfants ».
* « Première mesures contre-révolutionnaire en matière de pensions du privé [ :] leur **indexation sur les prix et non plus sur les salaires par Seguin en 1987**. Cette mesure est très significative : si la pension est un salaire, son indexation sur les salaires s’impose ; alors que si c’est un revenu différé, alors c’est son indexation sur les prix qui est légitime. Il y a un enjeu de classe dans ce choix, alors que les opposants à la contre-révolution y ont d’abord vu une question de pouvoir d’achat. Il s’agit toujours de cette façon de lire les « réformes » comme une affaire de répartition et non pas de production de la valeur. »
* « **Réforme** **Rocard-Bérégovoy** du régime général avortée en **1993** et menée à bien par **Balladur** la même année »
* « Recul des cotisations et leur remplacement par l’impôt (…) : le **CICE**, transformé en 2019 en exonération de cotisations, a généralisé ce recul aux salaires inférieurs à 2,5 SMIC. »
* « La réforme peut donc se résumer en deux objectifs centraux : donner un **coup d’arrêt quantitatif au mouvement de continuation du salaire dans la pension** à partir de 60 ans, et, qualitativement, délier la pension du salaire pour la lier à l’épargne, au revenu différé et à l’allocation tutélaire, trois formes de ressources résolument non salariales. »
* « Le **gel du taux de cotisation** est un élément essentiel de l’accaparement des gains de productivité par le profit. »

## Revenu contre salaire

* **« Salaire et revenu sont contradictoires. »**
* « ***Le revenu différé est le contraire du salaire continué****.* Le résultat fondamental de la réforme, si elle est menée jusqu’au bout, serait donc d’inverser le sens qu’a pris jusqu’ici la répartition. Car nous restons bien en répartition : (…) ce sont les cotisations de l’année qui financent les pensions de l’année sans aucune épargne. »
* « Une opposition à la réforme menée au nom de la « **défense de la répartition** », sans préciser qu’il s’agit de la répartition qu’opère la continuation du salaire dans la pension, est impuissante à s’opposer à des réformateurs qui entendent eux aussi « défendre la répartition » ». « Il faut arrêter de « défendre la répartition » et au contraire conforter la pension comme salaire continué. Il y a en effet deux formes antinomiques de régimes en répartition, le régime salarial et celui de la prévoyance. Le régime salarial est porteur de l’attribution d’une qualification à chaque personne. »
* « Autant la **logique de l’emploi** affirmait l’existence d’un collectif de travail avec des collègues définis par l’employeur, autant la **logique du marché du travail** dévaste ces collectifs liés à l’employeur : (…) filialisation, (..) sous-traitance, (..) prêt de main d’œuvre ont des (…) effets en retour de personnalisation des réseaux de collègues. (…) Ces désillusions de la financiarisation conduisent à des phénomènes d’individualisation des réseaux, des collectifs de travail. »
* « l’**oxymore du ‘salaire différé’** (…) qui fait croire qu’on peut différer du salaire ou que du revenu peut être du salaire. »

## Solidarité avec les victimes contre institutions salariales

* « Il n’y a pas de revenu différé sans minimum garanti. Déconstruire la solidarité nationale, faite de **compassion envers des personnes victimisées**, est une condition décisive de la victoire sur l’idéologie réformatrice. (…) L’argumentaire réformateur sur les retraites s’illustre dans un binôme classique d’équité-solidarité : l’équité intragénérationnelle entre des cotisants qui récupèrent exactement leur mise et la solidarité nationale avec les victimes. »
* « Le **binôme équité-solidarité** nous ramène à la **bonne vieille vision libérale** de la justice comme mixte de justesse et de solidarité. Justesse d’une répartition strictement distributive [la justice commutative (à chacun la même chose) s’oppose à la justice distributive (à chacun selon sa contribution)] et de ce fait génératrice de richesse et de pauvreté ; nécessaire solidarité des riches envers les pauvres. C’est ce ‘binôme libéral’ cher au XIXè siècle que le salaire socialisé est venu dépasser au XXè siècle et que les réformateurs nous proposent comme programme pour le XXIè siècle. »
* « Dans les années 1970, l’idée de **qualifier de pauvres et d’exclus, par la négative** donc, des groupes entiers de personnes contribuant à la richesse nationale se heurtait à l’imaginaire dynamique de la classe ouvrière. (…) Qu’attend-on d’une telle intériorisation de la violence capitaliste qui consiste à déclarer ‘sans papiers’ quelqu’un qui a bien sûr des papiers, mais pas les bons ? De même, qu’est-ce qu’un prétendu ‘précaire’ ou ‘travailleur pauvre’ ? C’est celui à qui la qualification et le salaire sont déniés. »
* Il y a un « **déni du droit de la qualification** au cœur du salaire, déni qui est très précisément la définition de la victime. » « Un gouvernement qui a renoncé à toute intervention contre le capital ne peut se légitimer que par la protection qu’il va donner à des victimes. » « La capitalisme aime les pauvres ».
* « La ***solidarité nationale*** est consubstantielle au capitalisme, opposons-là à la ***solidarité salariale***».
* **L’invention des *jeunes* à la fin des années 1970** :
* « Depuis la fin des années 1970, les salaires d’embauche ont connu un effondrement qui a fait des ‘jeunes’ un instrument de pression à la baisse sur tous les droits salariaux. Ils succédaient en cela aux femmes, aux ruraux, aux immigrés, aux vieux quand ces populations se sont taries. (…) L’invention de la catégorie ‘jeunes’ (…) s’est faite en les posant comme des victimes. »
* « Au lieu que soit valorisé dans une qualification l’effort de certification qu’il vient de faire, [le jeune] va se heurter à des employeurs ou à des intermédiaires sur le marché du travail qui vont le définir par sa distance à l’emploi. »

## Emploi contre salaire et employabilité contre qualification

* « **L’emploi est (…) le prétexte à tous les mauvais coups contre le salaire** » comme le (…) gel des cotisations patronales depuis 1979. (…) Cette réduction des taux de cotisation, qui fait que les cotisations, qui représentaient 80% du financement de la Sécurité Sociale avant la réforme, n’en représentent plus aujourd’hui que moins des deux tiers. »
* « **L’entreprise réformatrice globale qu’on peut définir comme le passage de l’emploi à l’employabilité**. (…) La mobilité dans l’entreprise passe ainsi par une procédure dont le fondement est de mesurer une distance à l’emploi recherché, qui par définition ne sera jamais nulle : l’employabilité présume l’inadéquation *a priori* du candidat à l’emploi pour lequel il postule, et ce soupçon pourra continuer de peser même sur le futur salarié retenu. Si bien que l’emploi n’est plus le support de la qualification (…) mais le vecteur d’une permanente suspicion d’inemployabilité. »

## L’argument démographique

* « Un rapport démographique n’est pas un rapport économique. » « Ce qui est postulé dans l’argument démographique, c’est que **les gains de productivité continueront à n’aller qu’aux actionnaires**. »

# Concepts et raisonnements économiques

## Valeur travail, capitalisme et profit

* « Quand on parle de **valeur travail**, on désigne le cœur du capitalisme. Le **capitalisme** est cette forme spécifique d’organisation de la production qui la mesure – qui lui donne valeur – par le temps de travail moyen nécessaire. Le travail n’a pas de valeur. Il est, sous sa forme abstraite présente dans toute production, la mesure de la valeur. Les marchandises valent le temps de travail nécessaires à leur production, non pas le temps individuel, mais le temps moyen que révèle le prix auquel elles s’échangent ».
* « Pour qu’il y ait **profit**, il faut que tout, travailleurs et produits, soit transformé en marchandise, et que ce soit donc le dénominateur commun à ces marchandises, à savoir le temps de travail abstrait nécessaire à leur fabrication, qui devienne la mesure de toute chose. »

## Travail

* « On définit le travail non pas par rapport à un ensemble de caractéristiques essentielles que l’on pourrait retrouver universellement, mais par sa **reconnaissance sociale comme tel, qui passe évidemment par sa valorisation monétaire**. Or cette reconnaissance est tiraillée aujourd’hui entre l’emploi et le salaire. Le ‘travail’, est-ce la part de nos activités vouée à produire des marchandises pour alimenter le capital (emploi), ou est-ce la **part de notre activité qui met en œuvre notre qualification (salaire)** ? Voilà une autre façon de définir l’enjeu des retraites. => « Changement de sens du mot ‘travail’ dont est porteur le fait d’assumer comme travail des activités délivrées de la valeur travail. »
* « **Quel travail font les retraités en perte d’autonomie, les retraités grabataires** ? (…) Quand la qualification personnelle sera devenue un fondement de la citoyenneté, une telle question marquée aujourd’hui au coin du sens commun fera frémir. Attribuer une qualification jusqu’à la mort, c’est affirmer l’irrévocabilité de la dignité de citoyen, cette citoyenneté que vient enrichir l’attribut universel d’une qualification : est-ce qu’on retire leur droit de vote aux mourants ? »

## Richesse

* **Le travail, seule source de la richesse** : « Qu’on soit en répartition ou en capitalisation, c’est toujours le travail de l’année qui produit la richesse correspondant à la monnaie qui finance les pensions de l’année. L’épargne ne peut donc en aucun cas être un substitut du travail. »
* «  la **richesse** est la quantité de biens et services produits, dont une partie se voit attribuer une valeur. La monnaie correspond à la partie valorisée de la richesse. »

## Propriété lucrative

* **La propriété lucrative, une ponction du travail d’autrui**: Contrer le discours réformateur, c’est dénoncer la propriété lucrative elle-même. (…) La propriété des titres financiers donne droit à une partie de la monnaie correspondant à la valeur du travail courant d’autrui, que ce soit aujourd’hui (dans le dividende ou le taux d’intérêt) ou demain lors de la liquidation des titres. »
* **Propriété lucrative contre propriété d’usage** : « Cette propriété lucrative interdit de plus en plus la propriété d’usage : que l’on songe par exemple à ce patrimoine d’usage de base qu’est le logement, devenu aujourd’hui inaccessible. Promouvoir la propriété d’usage suppose d’en finir avec la propriété lucrative. »

## Investisseurs

* **Se passer d’investisseurs pour investir**: « De même qu’il faut combattre la propriété lucrative pour promouvoir la propriété d’usage, de même nous avons tout intérêt à nous passer d’investisseurs si nous voulons vraiment investir. (…) Un investisseur n’apporte rien. Un investisseur qui « apporte » par exemple un million d’euros pour une entreprise n’a pas un million d’euros en billets dans une valise, pas plus que les titres dont il est porteur ne sont dotés, par une curieuse métaphysique, d’une quelconque valeur : ces titres sont le signe d’une propriété lucrative qui va lui donner le droit de ponctionner un million sur la valeur attribuée au travail aujourd’hui. Les titres ne sont pas une chose ayant une valeur en soi : ils sont un rapport social. (…) Un investisseur est comme un parasite qui a le droit (et c’est de tous les droits le droit le plus sauvagement gardé par la loi !) de ponctionner une partie de la valeur de la production contemporaine pour transformer les producteurs ainsi expropriés en forces de travail, les contraindre à produire les marchandises qu’il a décidé de produire, bref à travailler sous le joug de la valeur travail. Un investisseur nous vole et nous aliène dans la même opération. Penser pouvoir émanciper le travail en moralisant les investisseurs est une supercherie. »

## Transfert de monnaie contre transfert de valeur :

* « **Les ‘actifs’ financeraient des ‘inactifs’**, la pension serait un ‘transfert social’. Cette proposition est fausse. (…) C’est confondre le flux de la distribution monétaire et le *fondement* de la monnaie dans la création de richesse. (…) La distribution des pensions renvoie, comme toute distribution monétaire, à la valeur attribuée au travail. (…) La monnaie distribuée aux retraités correspond (…) à la richesse créée par les retraités eux-mêmes. (…) Cette monnaie est transférée, sous forme de cotisation sociale, des entreprises vers les caisses de retraite. »
* « Cette **distinction entre flux de monnaie et transfert de valeur concerne aussi les personnels soignants et les fonctionnaires**. Qu’est-ce que la cotisation à l’assurance maladie sinon (dans sa majorité) la reconnaissance sociale du travail des soignants ? (…) Ils travaillent dans une situation non marchande. (…) En aucun cas il ne s’agit d’une ponction sur les actifs : les soignants produisent par leur travail la richesse fondatrice de la monnaie qu’ils reçoivent. (…) Comme les soignants, les fonctionnaires créent de la richesse, et comme pour eux, il faut se réjouir que nous soyons en capacité d’attribuer de la valeur monétaire au travail non marchand. ».
* « En permanence la **confusion** est entretenue **entre transfert de monnaie et transfert de valeur.** Si bien que l’impôt est délégitimé, accusé de ponctionner la valeur créée par les travailleurs producteurs de marchandises pour alimenter une production non marchande qui pèserait en permanence sur eux. Cet argument est frauduleux, en témoigne la comptabilité nationale qui ajoute le salaire des fonctionnaires au PIB comme indicateur (à défaut du chiffre d’affaires) de la valeur ajoutée par le travail. (…) Notre imaginaire collectif a du mal à définir comme travail le travail mené sans emploi et sans marchandise. » L’expression « prélèvements obligatoires » [est une] expression de combat [qui] repose sur l’assimilation des flux monétaires et des flux de valeur. »
* **Résumé** : « **C’est la richesse créée par le travail libre des retraités qui fonde leur pension, et elle est mesurée par la qualification qui leur est attribuée forfaitairement, jusqu’à leur mort, au moment où ils liquident leur pension. Les retraités travaillent, et la richesse qu’ils produisent est reconnue monétairement à hauteur de leur qualification. Comme la monnaie n’est créée qu’à l’occasion du prix attribué aux marchandises des entreprises capitalistes (par le jeu des anticipations de ce prix par les banques prêteuses à ces entreprises), celle qui mesure la valeur de la richesse créée par les retraités transite par ces marchandises, et donc le flux monétaire passe des titulaires d’emploi du secteur capitaliste vers les pensionnés. Mais il ne s’agit pas d’un transfert de valeur : ce sont bien les retraités qui produisent la richesse à laquelle est attribuée la valeur correspondant à leur qualification. »**

## Le bonheur au travail des retraités

* « La pension comme continuation du salaire **lib[ère] de la valeur travail**. »
* « un ***trésor impensé*** pour désigner le bonheur des retraités au travail. (…) C’est donc un *trésor* parce que l’expérience massive du bonheur qu’il y a à être payé pour travailler hors de la valeur travail est une subversion de sa dictature. »
* « Le bonheur des retraités au travail est un plaidoyer pour une sortie du travail (…) [du] joug de l’emploi ».
* « Statistiquement, les retraités sont rangés dans les inactifs. Mais cette position entre en contradiction avec l’importance et la nature de la place qu’ont prise les retraités dans nos sociétés. **Les déclarer voués aux loisirs pendant des dizaines d’années fait fi de deux dimensions** de leur activité. Premièrement, (…) les retraités produisent des biens et services utiles. (…) Un retraité voué à son mandat principal ou entretenant son potager produit davantage de richesses qu’un conseiller en communication de Sarkozy. Certes, mais que dire du travail des retraités si l’on évoque leur fréquentation de la télé, leur infinie reprise de la peinture de la cahute au fond du jardin ou leurs déambulations dans les musées ou les centres commerciaux ? Toutes ces activités sont moins nocives pour le quart (la moitié ?) de celles qui se font sous le noble vocable du travail dédié à produire des marchandises capitalistes. Payer des gens qui mènent ce genre d’activité est plus efficace que de payer des gens qui font des armes. (…) La seconde dimension de l’activité des retraités (..) est reconnue monétairement selon une modalité largement liée au salaire qu’ils percevaientquand ils étaient « actifs occupés » ».

## La qualification personnelle

* **Définition** **et nature**: « La qualification est l’attestation (non scolaire – l’école certifie, elle ne qualifie pas -, la négociation collective a déjà dégagé de nombreuses pratiques de qualification) de capacités transversales à plusieurs métiers, regroupés dans des ensembles dont la géographie pourrait être les six ou sept conventions collectives interprofessionnelles en débat aujourd’hui (communication, éducation et culture, énergie, transports…)

« Cette qualification est un attribut universel et irrévocable, comme le droit de vote. Elle est la condition nécessaire pour que chacun puisse participer à la définition des fins et des moyens du travail, parce que sa capacité est indiscutée, son salaire assuré, son insertion dans un réseau de pairs vivante, son recours à des institutions représentatives possible. »

* **Origine**: « Le moment initial est celui de la distinction du grade et du poste dans la fonction publique, au XIXème siècle. Le fonctionnaire a un grade, qui sanctionne une formation et le résultat à un concours. Ce grade assure un niveau de culture générale, des capacités spécifiques mais transversales. (…) Ses compétences transversales lui permettent de tenir des postes différents ; son appartenance à un corps lui garantit des solidarités professionnelles qu’il retrouvera d’une affectation à l’autre. »
* **La qualification aujourd’hui :** « Payés par le salaire socialisé de l’assurance maladie, les médecins hospitaliers et les médecins libéraux de secteur I sont une anticipation intéressante de qualification personnelle. (…) [Ils sont des] professionnels définis d’abord par leur qualification et non par un emploi ou un contrat de travail. Ils n’ont d’ailleurs pas de contrat (…). On a (..), avec ce genre de situations (qu’on retrouve aussi avec les intermittents du spectacle (…)), des expérimentations en grandeur nature de l’avenir d’un salariat non défini par le contrat de travail et fondé non pas sur le plein-emploi mais sur la pleine qualification. »
* **3 dimensions de la qualification personnelle** : « le salaire continué repose sur une qualification personnelle. Dans la minorité significative des retraités qui sont au travail, selon des formes et sur des objets qu’ils décident, et s’en trouvent fort bien car c’est librement qu’ils contribuent à la production de la richesse (c’est-à-dire des biens et des services utiles), qui trouve-t-on ? Des personnes qui mobilisent trois atouts **:** une pension (…) en réel rapport avec leurs meilleurs salaires, des capacités transversales reconnues qu’ils vont pouvoir transposer (le gestionnaire d’une petite entreprise qui va devenir juge au tribunal de commerce, ou la comptable, trésorière d’un club sportif amateur), un réseau personnel de pairs qu’en général ils avaient constitué avant leur retraite, ou qu’ils ont pu construire dans les premières années de leur retraite. Ce sont là les trois ingrédients indispensables de la qualification personnelle, celle qui est attachée à la personne. (…) L’absence de l’un des trois rend plus difficile la « seconde carrière » des retraités. »
* **Créer des réseaux de collègues autour d’un produit ou d’une production**: il faudrait mener « une politique déterminée de soutien à la systématisation des synergies entre porteurs de réseaux de sorte qu’ils s’assument comme collègues dans des entreprises définies non pas par un employeur mais par un produit. »
* **4ème dimension de la qualification**: « La qualification doit avoir une quatrième dimension, non présente dans l’anticipation des retraités : l’accès au syndicat, à des institutions représentatives posées en référence non pas d’abord à l’employeur, mais au producteur collectif. »
* **Affirmer la qualification personnelle des retraités** :
* « rien n’est fait, en matière de financement, de définition des objets de travail, de constitution de collectifs de travail, pour encourager des entreprises de retraités qui subvertissent ainsi la valeur travail. Et aucune *politique de qualification personnelle* n’est menée en leur direction. (…) Aucun progrès ensuite n’est organisé, les retraités n’ont pas d’occasion de se voir attribuer une qualification supérieure. (…) Le progrès de qualification des retraités n’est d’ailleurs une revendication ni syndicale, ni des intéressés : (…) le salaire continué, la qualification personnelle des retraités sont un trésor impensé. Affirmer la qualification personnelle des retraités dans ses trois dimensions, mener une politique les aidant à faire entreprise et à inventer ainsi les chemins nouveaux d’une production libérée de la valeur travail, voilà ce que doit devenir une politique de la retraite (…) sur la base de cette *expérimentation à grande échelle, déjà là, du bonheur au travail* de retraités libérés de la tyrannie ».
* « Le retraité a besoin d’un **âge politique d’entrée en retraite** s’il s’agit pour lui d’entrer avec sa qualification, comme salarié donc, non seulement dans une nouvelle période d’activité hors du marché du travail et de l’emploi, mais encore dans un laboratoire politique où il va expérimenter la possibilité de remplacer, pour tous, le travail mené sous le joug de la valeur travail par un travail qui en est libéré. »

## Cotisation ou impôt pas intrinsèquement bons ou mauvais

« Je n’oppose pas du tout la bonne cotisation au mauvais impôt : je distingue au contraire soigneusement, d’un côté, l’impôt qui finance le salaire à la qualification personnelle des fonctionnaires et la cotisation-salaire, et, de l’autre, la cotisation-prévoyance et l’impôt de solidarité de type CSG. »

# Ne pas se tromper de combat et de mots d’ordre

## Se battre pour récupérer l’argent est vain car c’est le pouvoir sur le travail qui compte

« Tant que la bourgeoisie maîtrise le travail, elle dispose de tous les moyens de chantage pour s’opposer à une « bonne fiscalité » et imposer sa pratique de la répartition de la valeur, puisqu’elle a la main sur la production. Si elle a le pouvoir sur l’argent, c’est qu’elle a le pouvoir sur le travail, et toutes les campagnes pour « prendre le pouvoir sur l’argent » sans prendre le pouvoir sur le travail sont des illusions. »

## Contre le revenu d’existence garanti / de base / universel

* La proposition « s’inscrit dans le déni capitaliste des personnes comme productrices, et seules productrices de la richesse. (…) Nous sommes dans la fiction d’un revenu tiré d’un patrimoine, sauf par l’usage d’un droit de propriété lucrative expropriateur. »
* « A cet aval donné à une institution du capital aussi fondamentale (…), le revenu universel ajoute le fait qu’il (…) appelle un ‘second chèque’, fonction de la contribution de l’individu à la production, et donc confortera le marché du travail et la valeur travail. (…) »
* « Le revenu universel est ainsi l’antagoniste du salaire universel, qui lui, nous délivre du marché du travail, de la disqualification des producteurs posés comme êtres de besoins, de la fiction du revenu, de la valeur travail et de la propriété lucrative. »
* « **La réforme réussira-t-elle à remplacer les titulaires d’emploi par des employables prévoyants dotés de comptes épargne divers, ou échouera-t-elle parce que les opposants auront été capables d’imposer la figure du salarié doté d’une qualification personnelle en s’appuyant sur les institutions salariales comme le salaire continué dans la pension ?** »

# Solutions : principes

* **Besoin d’une vision politique forte**: « Combattre l’argumentaire réformateur est impossible sans une *forte vision du salaire comme institution politique*  qui enrichit la citoyenneté par l’attribution à chaque personne d’une qualification personnelle et par le financement salarial de l’économie. (…) Le salariat sera précisément non l’addition des salariés, (…) mais l’ensemble affirmé des institutions salariales, si elles parviennent à se substituer à celles du capital. »
* **La solution, instituer une nouvelle citoyenneté économique** : « Instituer l’actualité du travail productif des retraités par leur droit au salaire et donc au travail, *c’est commencer à faire du travail une réalité intrinsèque à toute personne*. » « Contre les réformes des retraites, il faut argumenter au nom du *droit des retraités au salaire* comme pièce d’un puzzle plus général de droit au salaire pour tous, à instituer de la majorité à la mort en tant que droit économique de la personne, cœur d’une citoyenneté fondée sur la souveraineté populaire sur le travail. »
* **Instituer la souveraineté des travailleurs sur la valeur économique,** « une justice et une solidarité communistes qui, elles, portent précisément sur ce qui est considéré comme un tabou dans le capitalisme : la souveraineté des travailleurs sur la valeur économique. »
* **…pour remplacer les mobilisations défensives:** Les « mobilisations défensives [sont] vouées à la défaite faute d’avoir conscience des prémices d’une révolution du travail construites à grand labeur à la Libération et au cours des deux décennies qui ont suivi, et de s’appuyer sur elles pour les généraliser. »
* **Le salaire à la personne, une nécessité écologique :**
* « Le salaire à la personne est aussi la condition nécessaire pour que s’opère l’urgente et gigantesque mutation écologique de notre appareil productif, car, tant que le salaire sera lié à l’emploi, les travailleurs se battront pour sa sauvegarde, y compris s’il est mortifère d’un point de vue écologique. »
* « En finir avec une productivité capitaliste fondée sur l’élimination du travail vivant conduira à plus de valeur avec moins de produits ».
* **Salaire étudiant**: « Le salaire des étudiants (…) reconnaîtrait que les études sont un travail et non pas simplement une activité utile. Salaire et non pas allocation d’autonomie : que seraient des retraités touchant des allocations d’autonomie ? »
* **Salaire à vie à la qualification personnelle**: « Au cœur de la logique du salaire à vie à la qualification personnelle, il y a (…) transfert à la personne de l’essentiel des droits liés aujourd’hui à l’emploi : la qualification, le salaire et la participation à des institutions représentatives des salariés. Le salaire à vie est lié à la qualification et non pas au statut : il peut concerner des travailleurs indépendants et permet des changements de statut très difficiles aujourd’hui. »
* **Salaire à vie à la qualification, bon pour l’innovation**: « Cela pourra aussi dynamiser la fonction d’entreprise et d’innovation : des salariés mobilisés autour de leur professionnalité reconnue de façon irrévocable sont plus inventifs et dynamiques sur le long terme que des travailleurs gérés par la peur et leur mise en compétition comme force de travail. »
* **« Passage du plein emploi à la pleine qualification. »**
* « Cela suffit ! Notre qualification et notre salaire ne doivent plus dépendre des décisions d’employeurs sur un marché du travail. [Ils] doivent être des acquis définitifs ; qui ne peuvent jamais régresser au cours de notre vie, qui ne peuvent que progresser jusqu’à notre mort. Il faut en finir avec les employeurs et avec les emplois. »
* nous devons conquérir « un droit de qualification personnelle attribué à la majorité. C’est un droit politique irrévocable, exprimant que toute personne a la capacité et la responsabilité de décider de la définition de la valeur, de sa production et de sa répartition, et donc, maîtrisant le travail abstrait, de maîtriser son travail concret. »
* « passer du « j’ai cotisé, j’ai droit » au « j’ai une qualification, j’ai droit » du salaire continué
* «Les travailleurs ne sont pas des êtres de besoins, ce sont les seuls producteurs de valeur et, comme citoyens, ils doivent être les seuls décideurs en la matière. »
* « dès 18 ans et sans attendre jusqu’à 60 ans, (..) travailler sous l’égide de la « pleine qualification » et non pas du « plein emploi (qui suppose, faut-il le rappeler, plein d’employeurs ».

# Solutions concrètes

## Proposition pour les retraités

* **Retraite à 50 ans avec minimum 2300 «euros nets** (= salaire moyen) et un **maximum de 5000** euros nets »**.** « Avancer la retraite à 50 ans, un âge où est incongrue l’idée du « temps venu d’un repos bien mérité après une longue vie de travail » qui empoisonne le débat sur la retraite. »
* « pour un régime unifié de retraite assurant **100% du salaire net des six meilleurs mois** de carrière ».
* « Pourquoi un salaire améliorable au cours de la retraite et un accompagnement par le service public de la qualification ? Parce que la **possibilité pour chacun de grandir en qualification** ne s’arrête pas avec l’entrée en retraite, parce qu’il faut en finir avec l’hétéronomie du travail et poser que chacun, jusqu’à sa mort, doit être reconnu comme producteur. »
* **2nde carrière contre la gérontocratie** :
* « Certains choisiront de quitter leur entreprise pour rejoindre toutes les entreprises alternativesqui seront considérablement confortées par cet apport de compétences ». « Cette obligation se posera aussi dans le cas où les travailleursde plus de 50 ans resteront dans leur entreprise : libérés du chantage à l’emploi, ils auront la responsabilité d’y susciter l’auto-organisation du travail par les travailleurs. »
* « Dans une société de longue vie, la **gérontocratie est un danger réel**, surtout dans une organisation sociale qui assure un progrès indéfini des qualifications personnelles. Il faut donc qu’à un âge donné, le même pour tous, ces qualifications prennent un nouveau cours hors de toute responsabilité opérationnelle, responsabilités dont les salariés entrant dans cette seconde carrière seront obligés de démissionner pour laisser la place à de plus jeunes. Charge à eux, libérés de ces responsabilités, d’explorer d’autres voies pour le travail, d’auditionner l’existant, de transmettre leur expérience, de systématiser les savoirs, de veiller à une appréhension moins instrumentale de l’histoire et de l’international, etc. »

## Réseau + syndicats à rajouter à la qualification par le grade et le salaire

* « Comme la qualification ne peut s’exercer que si les qualifiés font entreprise dans un collectif de travail, deux autres attributs de la personne doivent être ajoutés à la qualification et au salaire : **l’aide à la constitution et à l’entretien d’un réseau de pairs** pour rester en permanence socialisé dans le champ de la qualification dont on est titulaire, et le **droit à une institution représentative pour faire valoir ses droits**. » Trouver les « appuis institutionnels lui permettant d’exercer sa qualification dans des collectifs de travail. »

## Salaires et cotisations

* **1700 à 5000 euros nets :** « fourchette de salaires mensuels nets (…) de 1 à 3 dans une fourchette de 1700 à 5000 euros. »
* **Cotisation sur la VA et plus sur le salaire**: « Passer de l’assiette « masse salariale » à l’assiette « valeur ajoutée » est important pour deux raisons. D’une part, les écarts considérables de poids de la masse salariale dans la valeur ajoutée selon les entreprises. (…) D’autre part, une cotisation fonction de la masse salariale accentue encore la tendance à l’élimination relative du travail vivant caractéristique de la productivité capitaliste. »
* **Fonder la création monétaire sur la qualification**: « Plutôt que d’anticiper le produit du travail, et pire encore son seul produit marchand, pour créer de la monnaie, pourquoi ne pas anticiper la production à partir de la capacité des individus à créer de la richesse telle qu’elle est mesurée par la qualification ? La production de richesse serait estimée lors de la création monétaire non plus à partir de la marchandise capitaliste mais à partir de la qualification des salariés. On devine les conséquences considérables d’une telle délivrance de la création monétaire du carcan de la marchandise capitaliste. »

## Sécurité sociale de l’alimentation

* « Une **cotisation-alimentation** interprofessionnelle de par exemple 8% de la valeur ajoutée marchande générerait les 120 milliards permettant l’attribution de 150 euros par mois et par personnepour achat en libre choix de produits alimentaires bruts ou élaborés par des paysans, des artisans boulangers ou autres, des commerçants, des restaurateurs qui seraient conventionnés. [Note : on peut aussi, compte tenu de l’insuffisance de départ de l’offre alternative, consacrer 40 milliards (en plus des 10 milliards de la PAC, désormais attribués à l’actif et non plus à l’hectare)à payer les producteurs à la qualification personnelle, à leur distribuer de la terre préemptée et sortie du marché foncier (comme étape vers sa disparition au bénéfice d’un foncier devenu bien commun.] Ce marché de 120 milliards permettrait aux caisses de sécurité sociale de l’alimentation de verser aux professionnels un salaire à la qualification personnelle et aux entreprises et indépendants conventionnés d’investir sans faire appel au capital.(...) [Cela permettrait d’] entraîner une dynamique reposant sur des entreprises de l’alimentation qui soient propriété d’usage de leurs salariés et qui pratiquent une recherche de la productivité par affirmation, et non pas élimination, du travail vivant. (…) Les caisses de sécurité sociale de l’alimentation (..) seront gérées par les usagers et les professionnels. (…) au plus près des possibilités et besoins territoriaux. (…) Cette cotisation nouvelle ne serait réalisable que si, à même hauteur de 8% de leur valeur ajoutée, les entreprises ne versent pas de dividendes et ne remboursent pas leurs dettes d’investissement. »

## Autres sécurités sociales sectorielles

* **Cotisation-presse** (Pierre Rimbert), « sécurité sociale du **logement**, rendue possible par une cotisation-logement » « Même chose évidemment pour la solvabilisation de l’accès aux **vêtements**, aux **outils**, à la **culture**, à l’**énergie** ou aux transports produits sur un mode communiste… : la liste des sécurités sociales sectorielles financées par une cotisation sociale interprofessionnelle est infinie tant il y a une aspiration à sortir le travail des griffes du capital. »